

Élection des représentants des locataires

DROME AMENAGEMENT HABITAT met en œuvre un traitement informatique ayant pour finalité la gestion des élections des représentants des locataires, ce qui représente une obligation légale (articles L421-9 et R421-7 du Code de la Construction et de l'Habitation).

Les données sont destinées à un usage interne. La liste des électeurs est également communiquée à notre prestataire en charge de la mise en œuvre de l'opération de vote.

Les données seront conservées jusqu'à la fin de la période de recours puis détruites.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen. Vous pouvez également définir des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre décès.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à :

- DROME AMENAGEMENT HABITAT • direction communication et marketing – siège social – 11 avenue de la gare – BP 10250 Alixan – 26958 Valence cedex 9

Nous sommes susceptibles de vous demander de joindre une pièce d'identité.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

Pour votre parfaite information, DROME AMENAGEMENT HABITAT a désigné un délégué à la protection des données, que vous pouvez joindre à l'adresse mail dpo.dah@anaxia-conseil.fr.